

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVENIR DE L'AUTOROUTE A9 - LUTRY DEMANDE LA REPRISSE DES ÉTUDES

Lutry, le 10 novembre 2020 - La Confédération, soutenue par le canton de Vaud, renonce à tout projet d'assainissement pour l'autoroute A9 entre Belmont et Vevey. La Municipalité juge cette décision inacceptable car elle méprise la santé de la population et sacrifie les communes riveraines, Lutry en particulier, sur l'autel d'une vision entièrement tournée vers le rail qui n'est pas réaliste. L'exécutif demande la reprise des études pour qu'une solution soit trouvée.

Porte d'entrée autoroutière vers Lausanne en provenance du Valais, Lutry subit de plein fouet la croissance du trafic, qui va de pair avec une augmentation du bruit, de la pollution et du flux pendulaire sur la commune. Actuellement, l'autoroute de contournement n'est plus à même d'absorber le trafic. La congestion est permanente entre Vennes et Chexbres ainsi que sur le réseau d'accès secondaire. Depuis des années, différentes variantes pour soulager ce tronçon étaient à l'étude : élargissement à trois voies, utilisation de la bande d'arrêt d'urgence ou solutions en tunnels. L'OFROU vient de rejeter toutes ces idées, soutenu dans la foulée par le Canton, qui s'en remet au développement massif du rail via sa nouvelle politique «Vision 2050». Cette décision revient également à mettre une croix sur toute requalification de la bretelle d'accès à l'A9 qui balafre Lutry depuis un demi-siècle.

Ce renoncement est une immense déception pour la Municipalité de Lutry. En suivant ainsi les décisions de l'OFROU et en prônant le statu quo autoroutier, le Conseil d'État abandonne toutes les communes vaudoises riveraines de l'A9 et leurs habitant.e.s, au nom d'une vision purement politique. Le choix strictement ferroviaire est une illusion. Pour devenir opérationnel dans 30 ans, ce projet devrait être à un stade d'étude beaucoup plus avancé, d'autant que les nombreuses oppositions au dédoublement des lignes du Simplon et de Berne sont prévisibles et vont encore prolonger les délais. L'autoroute du Léman demeurera donc, pour longtemps encore, une ossature de mobilité importante du trafic régional. Pendant ce temps, c'est tout le tissu économique et social de la région qui va continuer à subir les désordres et les perturbations d'un axe saturé qui ne respecte plus les normes en matière de santé publique et d'environnement.

Contrairement aux conclusions de l'OFROU et du Canton, la Commune de Lutry estime que la variante enterrée présentait toutes les qualités requises. Composé d'un nouveau tunnel de sept kilomètres passant sous les localités, depuis Belmont jusqu'à Chexbres, ce projet remplit tous les critères en matière de faisabilité, de protection des personnes, de préservation du paysage de Lavaux et de fluidité du trafic.

Il permet de conserver les jonctions existantes et de rendre à la population les surfaces de l'autoroute actuelle, le tout à un coût raisonnable en comparaison du montant des entretiens à consentir sur cet axe et des dépenses indirectes liées à la surcharge croissante de circulation sur le réseau secondaire.

La Municipalité de Lutry refuse donc catégoriquement le dictat de l'OFROU et demande au Conseil d'État vaudois de se mobiliser pour défendre les intérêts d'une région sacrifiée depuis cinquante ans au développement du trafic routier selon des modalités obsolètes et dangereuses pour la santé publique et l'environnement.

En attendant une relance ambitieuse d'une vraie vision pour ce tronçon, l'exécutif lutrien exige en priorité un abaissement de la vitesse maximale autorisée sur l'autoroute du Léman entre Lausanne et Chexbres afin de limiter le bruit et les émissions polluantes.

La Municipalité

Pour tout renseignement :

Charles Monod - Syndic de Lutry - charles.monod@lutry.ch - +41 79 210 20 74

Annexe : une image du tronçon concerné